

Contribution au programme : "écologie, environnement" :

Le dérèglement climatique et l'effondrement de la biodiversité sont de plus en plus documentés. La lutte contre ces fléaux est plus qu'urgente ; aussi, à côté de ce que doivent faire les États, à côté de ce que peuvent faire les individus, les communes ont un rôle important à jouer, d'autant plus si les habitants ont la possibilité de s'impliquer fortement dans les projets.

Quelques pistes :

ÉNERGIE :

- Production d'électricité photovoltaïque : les bâtiments publics, les immeubles, des bâtiments commerciaux peuvent être équipés, ainsi que des maisons individuelles. Pour impliquer les habitants, différents montages juridiques sont envisageables (plusieurs exemples et informations peuvent être trouvés sur le site d'*Énergie Partagée* : <https://energie-partagee.org/outils/>), mais en promouvant une structure coopérative.

- Économie d'énergie : « la meilleure énergie est celle qu'on ne consomme pas ! » La municipalité organise et finance des aides pour les diagnostics énergétiques, des conseils, des commandes groupées pour les particuliers. Aides individualisées pour l'isolation et l'amélioration des logements des particuliers.

VÉGÉTALISATION DE LA COMMUNE :

- Création de petits bois, bosquets, à différents endroits de la commune (plaine des Aiguisons, pelouse Mendès France, bassins de rétention du Cromois et d'autres endroits...) après avis et propositions des habitants. Cette végétalisation a à la fois un intérêt comme « puits de carbone » et pour la biodiversité, à condition que ce ne soient pas des plantes en pots...

REPENSER LA ZONE COMMERCIALE :

- La circulation doit y être revue, en faisant de la place pour les vélos et les piétons et en diminuant la surface des parkings.
- Il faut étudier les questions de la diminution de sa surface, de la création d'habitations...
- Les bâtiments doivent être isolés ; et, si des nouveaux sont proposés, il faudra qu'ils soient en hauteur et ne soient pas des gouffres énergétiques.
- Il existe des possibilités de végétalisation, en créant des bosquets et en plantant des arbres.

MOBILITÉS :

- Revoir et compléter le réseau des pistes cyclables, afin de lui donner une cohérence et de garantir une utilisation pratique et sécurisée.
- Organiser des navettes (gratuites) depuis les quartiers excentrés de Quetigny vers l'arrêt du tram et la Place centrale.